

Consultations publiques
Transition énergétique Québec

MÉMOIRE

Présenté par Attention Fragîles

Îles-de-la-Madeleine, le 8 décembre 2017



Les enjeux énergétiques sont omniprésents dans la vie des Madelinots et sont source de nombreux échanges, réflexions et préoccupations au sein de la communauté. L'isolement géographique du territoire des îles de la Madeleine, situé en plein cœur du golfe du Saint-Laurent, entraîne de nombreux défis sur le plan énergétique pour l'archipel. Notamment, les questions de production et de consommation d'énergie, de transport, d'éloignement, d'approvisionnement énergétique, de grande dépendance aux sources d'énergie non renouvelables, en particulier aux hydrocarbures, ainsi que de l'importance de la transition énergétique en réduisant cette consommation et en développant des alternatives sont au cœur des défis énergétiques auxquels fait face l'archipel.

L'enjeu de la transition énergétique, particulièrement dans un réseau autonome comme celui des îles de la Madeleine (le plus important au Québec), prend de plus en plus d'espace dans l'espace public et d'importance dans la communauté. Les prochains mois et années seront particulièrement importants à cet effet, notamment dans le contexte de l'appel de proposition d'Hydro-Québec pour des scénarios de remplacement de la centrale thermique. L'archipel est déjà engagé face à cet enjeu, notamment avec l'adoption par la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine d'une stratégie énergétique (2017-2025)¹. Des initiatives locales sont en cours, dont un Groupe d'action sur l'énergie et le bâtiment durable² ainsi que la participation récente de représentants de l'archipel à une mission en France sur la transition énergétique et écologique³. Notre organisme participe d'ailleurs à ces deux initiatives ainsi qu'au Comité de liaison du projet éolien⁴ à venir dans l'archipel en collaboration avec la Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

L'actuelle démarche de consultation de Transition énergétique Québec (TEQ) semble porteuse d'avenues intéressantes pour l'avenir énergétique du Québec et des Îles-de-la-Madeleine. Les orientations visées par cette démarche, soit : prioriser l'efficacité énergétique ; réduire la consommation des produits pétroliers ; produire et consommer des énergies renouvelables ; faciliter l'innovation ; favoriser le développement socioéconomique, sont applicables et pertinentes dans le contexte du réseau autonome des îles de la Madeleine qui peut servir de territoire innovant et de laboratoire pour la mise en œuvre de différentes actions et mesures liées à la transition énergétique.

¹ Stratégie énergétique des Îles-de-la-Madeleine (2017-2025) : <https://muniles.ca/strategie-energetique-des-iles-de-la-madeleine-2017-2025/>

² Groupe d'action sur l'énergie et le bâtiment durable (Écobâtiment) : <http://www.faqdd.qc.ca/projets/acq-019-ecobatiment/>

³ Communiqué « Mission de coopération Québec - France - Les îles comme laboratoires de la transition énergétique » : http://www.rncreq.org/communiqués/2017-11-30_Mission_TEE.pdf

⁴ Comité de liaison projet éolien de la Dune-du-Nord : <https://regieenergiegim.net/projet-dune-du-nord/comite-de-liaison>

L'importance du territoire des Îles-de-la-Madeleine dans un plan visant la transition énergétique québécoise

La presque totalité de la demande énergétique de l'archipel, que ce soit sur le plan résidentiel, commercial, industriel ou des transports, est dépendante des hydrocarbures. Cette différence importante entre l'archipel et la majeure partie du territoire québécois découle du fait que les Îles-de-la-Madeleine ne sont pas raccordées au réseau principal de distribution d'électricité d'Hydro-Québec. En effet, elles constituent un réseau autonome alimenté entièrement par une centrale thermique. Ces particularités de l'archipel en font un territoire ayant certains enjeux énergétiques distincts du reste de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ainsi que de l'ensemble du territoire québécois.

L'archipel des îles de la Madeleine, ne serait-ce que par ses différentes caractéristiques, son isolement, son éloignement du reste du territoire québécois, son approvisionnement énergétique dépendant des hydrocarbures et particulièrement son réseau électrique autonome (le plus important du Québec), nécessite qu'on se penche spécifiquement sur la question de la transition énergétique de ce territoire insulaire et de son réseau autonome. Certains enjeux énergétiques locaux ne peuvent donc pas être envisagés et réfléchis de la même manière dans le contexte insulaire du réseau autonome de production et de distribution d'électricité des Îles-de-la-Madeleine. Un plan de transition énergétique pour l'ensemble du Québec devrait donc tenir compte des particularités de ce territoire.

Réduire nos émissions de GES et atténuer les impacts des changements climatiques

Le territoire des îles de la Madeleine est à la fois parmi les plus importants émetteurs de GES au Québec, notamment dû à la production d'électricité par centrale thermique, mais est également parmi les territoires les plus vulnérables aux effets des changements climatiques, qui s'y font d'ailleurs déjà sentir. Ce paradoxe rend la nécessité de la transition énergétique et de la réduction de nos émissions de GES encore plus importante, que ce soit en diminuant notre consommation d'énergie, en améliorant notre efficacité énergétique, en diminuant notre utilisation d'hydrocarbures, en développant des modes de production basés sur des énergies renouvelables ou encore par toute autre mesure pouvant contribuer à cet objectif.

Les effets des changements climatiques se font déjà sentir dans l'archipel où l'on note une:

- Élévation du niveau moyen de la mer ;
- Augmentation de l'intensité des tempêtes et de la fréquence des surcotes de marée causées par les tempêtes ;
- Diminution de la période d'englacement en hiver ;
- Augmentation de la température moyenne et des écarts de température de plus en plus importants, ce qui augmentera le nombre de périodes de gel et de dégel, diminuera la couverture neigeuse, et augmentera la probabilité des épisodes de verglas⁵.

⁵ Attention FragÎles (2012). Plan stratégique d'intervention en environnement pour le territoire des Îles-de-la-Madeleine. [En ligne] : <http://psie-tim.attentionfragiles.org/diagnostic-territorial-et-options-d-intervention/impacts-locaux-des-changements-climatiques.html>

Plusieurs organisations du milieu travaillent déjà à réaliser des actions visant l'atténuation et l'adaptation aux impacts locaux des changements climatiques. Ces actions doivent se poursuivre et être soutenues adéquatement par les paliers de gouvernance locale, provinciale et nationale.

Réduire notre consommation et améliorer l'efficacité énergétique

En matière d'énergie, comme dans tout type de consommation, le principe de réduction devrait s'appliquer en premier lieu. En effet, la meilleure énergie est celle que nous n'avons pas besoin de produire (négawatts). Donc si chacun faisait tout d'abord un effort de réduction de sa consommation d'énergie, il s'en suivrait une baisse de la demande énergétique, ce qui représenterait un impact global non négligeable considérant la dépendance aux hydrocarbures du réseau électrique actuel de l'archipel.

De plus, cette réduction passe inévitablement par l'amélioration de l'efficacité énergétique pour les citoyens, les entreprises, les établissements et les industries du territoire. Des mesures et des programmes ciblant spécifiquement les bâtiments de l'archipel devraient être mis de l'avant, notamment par Hydro-Québec, en vue d'améliorer l'efficacité énergétique sur le territoire. Ceux-ci devront être bien publicisés et étalés dans le temps afin de permettre au plus grand nombre d'y adhérer. Les programmes mis en place gagneraient à être mieux adaptés à la réalité locale et au contexte de réseau autonome en ciblant d'abord le gain en énergie évitée (négawatts) et/ou en efficacité énergétique. Toute économie d'énergie résultant de l'amélioration de l'efficacité énergétique sur le territoire devrait être vue comme un investissement et un gain par la société d'État, notamment en termes des coûts évités de production. Du soutien financier devrait être accordé pour favoriser la mise en place de mesures flexibles et adaptées aux besoins de notre territoire.

Réduire notre consommation et notre dépendance aux hydrocarbures

La grande utilisation d'hydrocarbures dans l'archipel, en matière de production électrique, de chauffage résidentiel, de transport terrestre, maritime ou aérien et d'utilisation commerciale ou industrielle, présente différents impacts et risques environnementaux. Des risques liés à l'approvisionnement, au débarquement au quai, au transport et à l'entreposage de ces carburants sont inhérents à cette importante présence d'hydrocarbures sur le territoire. Même si des mesures de sécurité sont prises, nous savons que nous ne sommes jamais à l'abri des risques d'incidents et de déversement, comme l'a démontré le déversement survenu au port de Cap-aux-Meules à l'automne 2014 suite au bris de l'oléoduc d'Hydro-Québec alimentant la centrale thermique. La décontamination de ce secteur vient d'ailleurs tout juste d'être terminée, plus de trois ans après les événements. Sur un territoire comme le nôtre, le principe de précaution et la prévention des risques liés à l'utilisation d'hydrocarbures priment avant toute chose. La sécurité de la population et la qualité de l'environnement exceptionnel des Îles-de-la-Madeleine ne doivent pas être compromises et des accidents, comme ceux déjà connus sur le territoire, devraient être évités grâce à une meilleure prévention.

Dans ce contexte, nous sommes d'avis qu'il faut dès maintenant pour amorcer une réelle transition énergétique, désinvestir le champ des hydrocarbures et tenter de diminuer le plus possible la dépendance de l'archipel et de notre réseau électrique à ces sources d'énergie non renouvelables.

Accroître l'autonomie énergétique et développer les énergies renouvelables

Il importe également d'accroître l'autonomie énergétique sur le territoire. Par exemple, en explorant et en mettant en place des solutions alternatives aux hydrocarbures, utilisés actuellement comme source unique d'approvisionnement en énergie, qui soient appropriées au cadre de vie, aux activités économiques et aux infrastructures présentes et projetées sur le territoire que ce soit pour les résidences, les ICI, le transport, l'agriculture ou les pêcheries. Parmi les formes d'approvisionnement énergétiques pouvant être développées, plusieurs font appel aux énergies renouvelables comme l'énergie solaire, l'éolien, la géothermie ou la biomasse. En ce sens, le projet actuellement en cours d'intégration d'environ six mégawatts d'énergie éolienne au réseau électrique des îles de la Madeleine est un premier pas dans cette direction. La récupération des pertes thermiques de la centrale par la mise en place d'un réseau de chaleur pour l'hôpital des Îles est un autre pas en ce sens. D'autres types d'énergies telles que le solaire, la géothermie et la biomasse, par exemple, pourraient également trouver une plus grande place et être intégrées dans les projets actuels et futurs.

De plus, il serait primordial qu'Hydro-Québec puisse mettre en place des programmes d'aide afin de soutenir le développement et l'implantation de sources de production énergétique renouvelables dans l'archipel. Actuellement, un soutien financier est offert aux clients désireux d'installer à leur résidence ou leur entreprise un système parallèle de chauffage fonctionnant au mazout et plus récemment au propane. Bien que cette initiative vise à réduire les pertes d'énergies (chaleur) liées à la l'utilisation du mazout par la centrale pour produire de l'électricité, ensuite utilisée pour le chauffage, elle favorise et encourage l'utilisation de sources d'énergie non renouvelables. De plus, compte tenu du fait que les clients n'ont pas d'options au niveau de l'aide financière offerte pour un système fonctionnant à partir de source d'énergie renouvelable, il en découle un double impact. En effet, ce système n'incite pas les citoyens et les entreprises à se tourner vers des formes de production énergétique renouvelables, en plus d'augmenter la consommation d'énergie non renouvelable en ne subventionnant que les systèmes fonctionnant au mazout ou au propane. Toute production énergétique faite directement à la source par un citoyen, une entreprise ou un établissement du territoire devrait être vue comme un gain et une économie du côté de la centrale. Dans cette optique, toutes les formes d'énergie et d'autoproduction devraient être soutenues financièrement au même titre, ou idéalement de manière plus importante pour les systèmes fonctionnant à partir d'énergies renouvelables. La mise en œuvre par Hydro-Québec de l'option de mesurage net permettant à des clients raccordés au réseau qui désirent exploiter des équipements de production d'électricité pour générer de l'énergie à partir de sources renouvelables dans le but de répondre à leurs propres besoins est une avenue très intéressante dans le contexte de l'archipel.

Afin d'entamer une véritable transition énergétique locale, différents types de production d'énergie, issus de sources renouvelables, devraient être mis en place graduellement. Des incitatifs devraient également être établis afin de favoriser le développement de l'expertise locale sur ces types de systèmes de production énergétique. Ce qui importe, ce n'est pas l'imposition d'un modèle unique, mais plutôt la

diversification de nos sources d’approvisionnement et l’accroissement de notre autonomie énergétique, tout en tentant de diminuer notre dépendance aux hydrocarbures.

Les caractéristiques et les défis énergétiques de l’archipel en font un milieu propice au développement de nouveaux modèles et de nouvelles sources de production énergétique alternatives et durables. Différentes avenues novatrices pourraient être explorées pour développer une expertise en ce sens et faire des Îles-de-la-Madeleine un laboratoire en matière d’innovations technologiques et d’énergies renouvelables. L’isolement du territoire, la présence d’un réseau autonome de production et de transport d’électricité, la petite taille de ce réseau, la possibilité de contrôler assez facilement les intrants ainsi que la présence de sources énergétiques renouvelables sur notre territoire rendent cette possibilité envisageable. Un soutien financier et technique gouvernementale pourrait venir en appui à l’expertise locale.

ANNEXE : Présentation d'Attention Fragîles

Attention Fragîles est un organisme à but non lucratif qui œuvre depuis 1988 à la protection de l'environnement des îles de la Madeleine et de sa biodiversité. En 2015, nous avons débuté une mise à jour de la planification stratégique de l'organisme. De cet exercice a découlé, en 2016, une révision de la mission, de la vision et des objectifs d'Attention Fragîles.



7

Mission

Contribuer à la protection de l'environnement des Îles de la Madeleine pour améliorer la qualité de la vie.

Vision

Prendre soin de l'environnement est une valeur ancrée au cœur de toute action.

Objectifs

Favoriser le **maintien de la biodiversité.**

Réaliser des inventaires fauniques et floristiques sur le territoire.
Contribuer à la protection et au maintien des espèces en péril.
Sensibiliser les acteurs du milieu et les citoyens à la richesse de la biodiversité de l'archipel et à l'importance de la préserver.

Soutenir le **développement et la gestion durable du territoire.**

Exercer un leadership dans les décisions qui concernent le développement et la gestion du territoire.
Engager des partenariats constructifs et prendre une part active au sein de comités et de tables de concertation.
Susciter le dialogue et la concertation sur les enjeux environnementaux.

Contribuer à atténuer les **impacts des changements climatiques.**

Rechercher et mettre en pratique des techniques douces pour atténuer l'érosion des berges et restaurer les milieux dunaires.
Collaborer avec les partenaires et instances du territoire concernés par la lutte à l'érosion et la restauration dunaire.
Sensibiliser les jeunes et le public aux impacts des changements climatiques.

Veiller à **préserver l'intégrité des milieux naturels.**

Sensibiliser la population et les visiteurs à la fragilité des écosystèmes locaux.
Mettre en valeur les milieux naturels auprès des jeunes et du public.
Collaborer à la protection et à la restauration des milieux naturels de l'archipel.

Principales réalisations

Protection, restauration et mise en valeur des milieux naturels

- Restauration des milieux dunaires et protection des berges contre l'érosion (2019-2011 : 105 sites ; 2015 ; 90 sites ; 2016-2017 : 43 sites).
- Rationalisation des accès pédestres et VHR en milieu dunaire.
- Implication de groupes de citoyens, d'utilisateurs et de jeunes dans les activités et projet de restauration dunaire et plantation d'ammophile.
- Nettoyage des milieux naturels, initiative « Un coup de main pour la nature ».
- Aménagement de stationnements et de passerelles d'accès aux plages.
- Caractérisation environnementale et aménagement de sentiers.

Formation et accompagnement

- Guide de formation « Gardien du littoral » (2012-2014).
- Formation du personnel de l'industrie touristique (2007-2011).
- Publication d'un guide de formation sur les milieux naturels (2009).
- Publication d'un guide de restauration des dunes (2004).

Activités éducatives en milieu scolaire

- Entre 40 et 70 activités en classe (primaire et secondaire) par année sur des thématiques variées (plus de 25 activités différentes proposées).
- Exposition d'œuvres photographiques sur les espèces en péril (2017).
- Exposition sur oiseaux marins (collaboration Musée de la mer) (2012).
- Publication d'un cahier d'apprentissage sur les milieux dunaires « Planète bleue : Îles vertes » (2007).
- Réalisation de nombreuses trousse éducatives.

Études et inventaires fauniques et floristiques

- Caractérisation environnementale à la Pointe de l'Est (2016-2018).
- Caractérisation environnementale des sentiers VTT (2013-2015).
- Inventaires et suivis annuels des espèces en péril sur l'archipel.
- Protection des espèces désignées en voie de disparition.
- Inventaires floristiques et fauniques divers.

Mobilisation et sensibilisation

- Campagne de sensibilisation sur les espèces en péril avec le Club VTT (2015)
- Panneaux interprétation sur le sentier du littoral avec Escale IM (2013).
- Collaboration panneaux d'interprétation du Parc de Buck avec SCIM (2013).
- Publication « Hareng salé et sirop de grand thé » les remèdes d'en premier aux Îles-de-la-Madeleine (2012).
- Tournée d'information sur l'érosion (« Tournée des cantons ») (2011).
- Tournée d'information sur l'exploitation d'hydrocarbures en mer (2010-2011)
- Publication d'un livret « Portrait du territoire de la réserve écologique de l'Île-Brion » (2010).
- Méritas environnementaux (2010).
- Publication du livre « Les pieds dans l'eau, les orteils dans le sable » - À la découverte de la mer, des dunes et des plages des îles de la Madeleine (2009).
- Réalisation de documentaires, de capsules vidéo et radio, de dépliants, de livrets, d'articles, de kiosques d'information, etc.

Concertation

- Élaboration du Plan stratégique en environnement (PSIE) pour le territoire des Îles de la Madeleine, en concertation avec une cinquantaine d'acteurs locaux (2010-2014). Lien : <http://psie-tim.attentionfragiles.org/>.
- Ateliers de travail sur le maintien de la biodiversité avec différents partenaires et utilisateurs des milieux naturels (2012-2013).
- Création de la Coalition St-Laurent, pour un moratoire sur l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures dans le golfe St-Laurent (2010-2011).
- Participation annuelle aux « Ateliers sur la conservation des milieux naturels ».
- Participation à de nombreuses tables de concertation, comités et représentation sur des conseils d'administration au niveau local et régional.